



Solidarité, seniors
Ville de Saint-Marcel

RÉSIDENCE HUBILIAC

Présentation

Résidence HUBILIAC
5 Ter Rue de l'Abbé Bidault
71380 Saint-Marcel
Tel : 03.85.42.78.88
Fax : 03.85.42.78.89
e.mail : residencehubiliac@saintmarcel.com

« **Résidence Autonomie** » gérée par le CCAS de la commune et régie par les lois du 2 janvier 2002 et 28 décembre 2015, et le décret du 27 mai 2016

Elle est située au cœur de Saint Marcel, entourée d'espaces verts, dans une rue calme, près des commerces et des services.

Elle accueille des personnes âgées autonomes (GIR 6 ou GIR 5) après entretien avec la Responsable et étude du dossier par la Commission d'Admission. L'établissement comporte 67 logements privatifs en location (60 appartements T1 d'environ 35 m² et 7 appartements T2 d'environ 50 m²) et des espaces communs dédiés à la vie collective. Des « chambres-visiteurs » peuvent être proposées aux familles. Les appartements sont constitués d'une pièce principale (espace séjour et espace nuit), d'un coin cuisine avec kitchenette, d'un cabinet de toilette, et d'une chambre indépendante pour les appartements T2) Ils sont équipés d'une prise TV et d'une prise téléphonique.

Pour leur sécurité, les Résidents disposent de deux points d'appel dans chaque appartement T1 et trois dans les appartements T2, pour alerter le personnel présent 24h/24h. Les Résidents peuvent également louer un médaillon d'alarme, relié au système interne à l'établissement, et solliciter l'intervention d'un agent en cas d'un problème d'ordre technique dans leur appartement.

Selon leurs ressources, les Résidents bénéficient de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), qui vient en déduction du loyer.

La gestion administrative de l'ensemble du séjour est assurée par la responsable de l'établissement et la secrétaire.

Les prestations

Toutes les prestations sont proposées facultativement.

La restauration. Le restaurant de l'établissement accueille les Résidents, éventuellement leur famille, et les Retraités de la commune, à midi, tous les jours ou occasionnellement. Les repas sont préparés sur place. Les convives peuvent bénéficier d'un potage pour le soir.

La buanderie. Les Résidents bénéficient de ce service trois fois par semaine. Le linge est entretenu par un personnel de l'établissement. Les tarifs sont à disposition des Résidents.

L'assistance. Une aide-soignante ou une auxiliaire de vie sont présentes 24h/24h pour assurer des soins d'hygiène et de confort, et apporter une aide ponctuelle aux Résidents pour leur sécurité. En cas de perte progressive de son autonomie, dans la limite de la législation applicable aux « Résidences Autonomie » et des possibilités du service, le Résident peut bénéficier d'une assistance personnalisée et évolutive sous forme d'un « contrat-assistance », en complémentarité d'interventions de services extérieurs. Le Résident conserve le libre choix de son médecin, de son infirmière et autres intervenants. La Responsable coordonne l'intervention de ces différents services.

Animations et actions de prévention de la perte d'autonomie. Deux animatrices proposent des actions collectives ou individuelles aux Résidents et retraités de la commune, dans le but de leur assurer une bonne qualité de vie, de préserver leur autonomie et de maintenir le lien social :

- Jeux collectifs (lotos, jeux mémoire...)
- Ateliers créatifs
- Actions inter-établissements (rencontres autour du jeu et de la musique : chorale...)
- Actions intergénérationnelles en lien avec le service « Enfance Jeunesse Famille »
- Gymnastique douce (Association Siel Bleu)
- Accompagnement aux courses
- Sorties, visites à thème...

Les espaces collectifs permettent aussi aux Résidents de se réunir en toute autonomie.

Les tarifs 2018

Ils sont votés chaque année par la Commission Administrative du CCAS.

Loyer T1 + contribution aux charges d'assistance pour un Résident : 529.45 €/mois

Loyer T2 + contribution aux charges d'assistance pour un Résident : 599.08 €/mois

Loyer T2 + contribution aux charges d'assistance pour deux Résidents : 608.26 €/mois

Garage : 31.64 €/mois

Location chambre visiteur à un lit : 14.40 €/nuit

Location chambre visiteur à deux lits : 22.70 €/nuit

Repas Retraités Saint Marcel : 8.30 €

Repas Invités et autres retraités : 11.10 €

Les tarifs des boissons sont affichés au restaurant

Contrat-assistance : 9.56 €/heure

Location d'un médaillon d'alarme : 11.70 €/mois